



Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e rue, Saint-Côme
(Québec) J0K 2B0

www.stcomelanaudiere.ca
Tél. : 450 883-2726
Télec. : 450 883-6431

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR **RÈGLEMENTS 699-2022 | 719-2022 | 722-2023**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME ET AU CODE MUNICIPAL QUE :

Le règlement **699-2022** a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 14 février 2023. Ce règlement vise à modifier le règlement de zonage 206-1990 afin de revoir certaines définitions ainsi que certaines dispositions réglementaires.

Le règlement **699-2022** a été reconnu conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement révisé et dispositions du document complémentaire de la Municipalité régionale de comté de Matawinie. Il a reçu le certificat de conformité de la MRC de Matawinie le 16 mars 2023; conséquemment, il entre en vigueur à cette date.

Le règlement **719-2022** a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 31 janvier 2023. Ce règlement vise à modifier le règlement numéro 308-1998 relatif à l'émission de permis et certificats afin d'ajouter certaines conditions relatives à l'émission de permis de construction et de lotissement.

Le règlement **722-2023** a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 14 février 2023. Ce règlement vise à modifier le règlement de zonage 206-1990 afin d'ajouter la définition de « résidence principale » et de prohiber l'usage d'hébergement touristique dans une résidence principale dans certaines zones.

Le règlement **722-2023** a été reconnu conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement révisé et dispositions du document complémentaire de la Municipalité régionale de comté de Matawinie. Il a reçu le certificat de conformité de la MRC de Matawinie le 16 mars 2023; conséquemment, il entre en vigueur à cette date.

Ces règlements peuvent être consultés au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-CÔME CE VINGT-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE VING TROIS.


Marie-Claude Couture
Directrice générale et greffière-trésorière